

21 juin 2019

N° 2019-156

Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction - mars 2019

## Les index Bâtiment, Travaux publics et divers de la construction en mars 2019

### Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019
BT02	Terrassements	112,5	113,2	113,8
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	110,7	111,1	111,5
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	109,1	109,4	109,4
BT07	Ossature et charpentes métalliques	115,0	114,8	114,3
BT08	Plâtre et préfabriqués	110,1	110,2	110,4
BT09	Carrelage et revêtement céramique	109,3	108,5	109,0
BT10	Revêtements en plastique	110,4	110,7	110,9
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	113,7	114,1	114,4
BT12	Revêtements en textiles naturels	112,6	113,2	113,4
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	114,5	114,6	114,7
BT16b	Charpente en bois	112,3	112,4	112,7
BT18a	Menuiserie intérieure	112,4	112,4	112,7
BT19b	Menuiserie extérieure	113,2	113,4	113,8
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	109,1	109,5	110,0
BT27	Fermeture de baies en aluminium	110,2	109,9	110,3
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	110,2	110,1	110,4
BT30	Couverture en ardoises de schiste	113,9	114,2	114,4
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	111,9	112,7	112,7
BT33	Couverture en tuiles en béton	111,7	112,9	113,1
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	116,9	118,7	119,4
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	121,4	121,0	121,5
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	112,4	112,9	113,3
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	108,3	108,8	108,7
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	111,9	112,0	112,1
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	112,7	112,7	112,9
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	110,0	110,0	110,2
BT45	Vitrerie-miroiterie	118,7	119,4	119,3
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	112,7	113,0	113,1
BT47	Électricité	109,2	109,0	109,5
BT48	Ascenseurs	110,8	111,0	111,2
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité	114,3	114,4	114,5
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	112,6	112,8	113,0
BT51	Menuiseries PVC	108,2	108,5	108,7
BT52	Imperméabilité de façades	115,6	115,7	115,9
BT53	Étanchéité	111,8	111,9	112,0
BT54	Ossature bois	111,1	111,3	111,6
<b>BT01</b>	<b>Tous corps d'état</b>	<b>110,1</b>	<b>110,3</b>	<b>110,6</b>

## Les index Travaux Publics

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	113,5	113,6	114,1
TP03a	Grands terrassements	109,6	110,0	110,5
TP03b	Travaux à l'explosif	107,6	108,1	108,5
TP04	Fondations et travaux géotechniques	111,2	111,4	111,9
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	110,9	111,3	111,8
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	110,7	111,2	111,8
TP06a	Grands dragages maritimes	111,2	113,4	114,4
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	108,1	108,6	109,3
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	107,2	106,3	106,8
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	107,9	108,8	110,3
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	105,1	106,9	110,4
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	110,0	110,1	110,7
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	112,2	112,4	112,8
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	110,9	111,3	112,1
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	104,7	104,8	104,9
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	110,7	111,0	111,4
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	108,4	108,3	108,9
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	112,8	112,7	113,4
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	113,5	113,8	114,0
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	113,1	113,3	113,2
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	113,5	113,8	114,3
<b>TP01</b>	<b>Index général tous travaux</b>	<b>109,7</b>	<b>110,3</b>	<b>111,3</b>

Source : Insee

## Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019
TRBT	Transport Bâtiment	109,6	110,5	111,1
TRTP	Transport Travaux publics	108,2	108,2	109,0
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros œuvre	108,0	108,3	109,0
MABTSO	Matériel Bâtiment Second œuvre	109,7	110,0	111,3
MATP	Matériel Travaux Publics	104,7	104,7	105,7
FD	Frais divers	102,3	102,7	102,5
FG	Fourniture de graines	121,8	121,8	121,8
FV	Fourniture de végétaux	105,0	105,0	105,0
EV1	Travaux de végétalisation	117,4	117,7	118,0
EV2	Application de produits phytosanitaires	105,9	106,0	106,2
EV3	Travaux de création d'espaces verts	113,9	114,2	114,5
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	115,3	115,5	115,9
PMR	Produits de marquage routier	114,7	114,7	114,7
TSH	Travaux de signalisation horizontale	111,9	111,9	111,9
ING	Ingénierie	115,3	115,7	116,1

Notes : les index « FG : fourniture de graines », « PMR : produits de marquage routier » et « TSH : travaux de signalisation horizontale » sont trimestriels, l'index « FV : fourniture de végétaux » est annuel. L'index FV est constant de septembre à août de l'année suivante.

Source : Insee

## L'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction

Référence 1 en 2010

	Intitulés	Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,1735	1,1804	1,1859

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

## Pour en savoir plus

### Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

### Méthode de calcul

La documentation méthodologique est disponible aux adresses suivantes :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1176>,

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1324>,

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1305>,

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1306>

### Utilisations

Ces index, publiés au Journal officiel, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au Journal officiel du 16 janvier 2015, il faut utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Prochaine publication : 19 juillet 2019

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter [@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr) : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475